[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, saviez-vous que le gouvernement conservateur applique la taxe sur les produits et services aux médailles gagnées par des athlètes canadiens à l'extérieur du Canada?

Je vous donne l'exemple d'un électeur de ma circonscription. L'entraîneur de l'équipe d'aviron du Leander Boat Club de Hamilton a mené son équipe à une impressionnante quatrième place lors des régates Charles de Boston. Les membres de l'équipe n'ont pas reçu leurs médailles lors de l'événement, mais celles-ci leur ont été envoyées à Hamilton. Savez-vous ce qui s'est passé? Douanes Canada ont envoyé une facture pour le paiement de la TPS sur ces médailles.

L'électeur de ma circonscription a écrit à Revenu Canada pour demander une explication, mais le ministère n'a même pas eu la courtoisie de lui répondre par lettre. Le gouvernement dépense des millions de dollars pour dire aux Canadiens comment payer la TPS, mais tout ce que cet électeur a reçu est une note griffonnée au bas de sa propre lettre lui disant: «Pas de droits de douanes sur la médaille, mais payez la TPS.»

Le gouvernement a pour politique d'imposer la TPS sur les médailles de bronze, mais pas sur les médailles d'or. Le même électeur a rencontré par hasard Brian Boitano lors d'une réception et lui a demandé s'il avait payé la TPS sur sa médaille d'or en patinage artistique. Evidemment, Boitano, amusé, a répondu: «Bien sûr que non.»

On peut dire que le médaillé ministre du Revenu national en connaît un chapitre sur l'esprit de compétition. Je lui dis: faites une faveur à nos athlètes et n'imposez pas de taxe sur leurs prix.

LE FRASER

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, le grand fleuve Fraser en Colombie—Britannique est l'une des voies navigables les plus fréquentées au Canada. Le fleuve est utilisé par les pêcheurs, la marine marchande, les plaisanciers et aussi par l'industrie forestière qui y a établi des zones de passage du bois qui alimente ses usines.

Article 31 du Règlement

Les utilisations et les responsabilités sont multiples. Ceux qui vivent le long du fleuve et y travaillent se partagent ces responsabilités.

En raison des avantages que leur assure l'utilisation du fleuve aux fins de l'exploitation forestière, le Conseil des industries forestières et les gouvernements fédéral et provincial ont engagé des fonds dans la création d'une agence de contrôle des déchets.

Cet organisme retire chaque année 75 000 mètres cubes de déchets de bois du fleuve Fraser, et une quantité égale du détroit de Géorgie. Sans ces travaux, les bateaux de pêche ou de plaisance, les hydravions, les ponts, les embarcadères et les caravanes flottantes seraient en danger.

Depuis le 1^{er} avril, les ministères fédéraux des Forêts et des Pêches ont tous deux supprimé leur participation financière de 45 000 \$ au coût annuel de fonctionnement de l'agence de contrôle des déchets.

Personne ne semble pouvoir en donner la raison. Personne ne semble être prêt à dire aux utilisateurs du fleuve Fraser, en particulier aux pêcheurs, pourquoi ces ministères n'assument plus leur part de responsabilités dans un programme rentable et peu coûteux qui permet d'éviter des millions de dollars de dégâts.

[Français]

DÉBATS DES COMMUNES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, ceux et celles qui ont l'expérience des affaires savent que le commerce se fait aujourd'hui à l'échelle internationale.

Les gens d'affaires du Québec le savent très bien.

C'est pourquoi ils ont appuyé massivement l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

Ces jours-ci, nous avons l'honneur d'accueillir le Président du Mexique et au nom des gens d'affaires du Québec, je tiens à lui souhaiter la bienvenue.

Je tiens également à lui dire que nous, du Québec, souhaitons vivement développer dans l'harmonie nos relations commerciales avec le Mexique.

À l'heure actuelle, le succès de cette initiative dépend, présentement, du gouvernement fédéral.

C'est pourquoi, en tant que député du Québec, j'entends être vigilant.

Les intérêts actuels et futurs du Québec sont en jeu et nous devons nous assurer que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités envers les Québécois.